

Le Président de la République, a déclaré ce mercredi 28 octobre que la nouvelle vague épidémique risquait de causer des dizaines de milliers de morts. Le ministère de l'Éducation avait plusieurs mois pour se préparer à l'éventualité d'une seconde vague, mais le ministre Blanquer n'a tenu aucun compte de la gravité de la situation.

Si la Somme est un département moins touché que d'autres par la gravité de la crise, il s'agit d'éviter de tomber dans une situation incontrôlable. Santé Publique France indiquait elle-même que l'école était le deuxième foyer de contamination identifié dans le pays. C'est donc à l'école et dans les établissements scolaires qu'il faut agir contre le virus. Or, les annonces du ministre sont dérisoires et se limitent à évoquer l'aération des locaux, d'augmenter la fréquence des nettoyages des locaux sans personnel supplémentaire, limiter les brassages d'élèves sans dédoublement des classes. Il s'agit de faire porter un masque aux élèves à partir de six ans, quand chacun sait combien cela sera difficile. Les élèves de lycée devront rester dans leurs salles de classe, alors qu'il n'existe plus de groupe classe en raison de la réforme du lycée. Ces mesures démontrent que le ministre ignore délibérément la réalité des écoles, des collèges et des lycées.

SUD éducation a porté depuis le printemps ses revendications **pour un plan d'urgence pour l'éducation, plan d'urgence pour l'éducation.**

Toutefois, au nom des intérêts des capitalistes, le gouvernement choisit de maintenir des effectifs pléthoriques dans des salles de classes trop exigües. Le ministre choisit de risquer la vie et la santé d'un million de personnels d'éducation, de douze millions d'élèves, de leurs familles.

SUD éducation 80 appelle les personnels à se réunir dès lundi pour imposer le dédoublement des classes, permettant de protéger les personnels et les élèves et décider des moyens d'action à adopter, à commencer par la grève.

La fédération SUD éducation a déposé un préavis de grève couvrant tous les personnels durant l'ensemble de la période. En ce qui concerne les enseignant-e-s du premier degré, nous les appelons à déposer dès à présent leurs déclarations d'intention de grève auprès de leur IEN.

Amiens, le 31 octobre 2020

